

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ







LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette année encore, c'est avec une grande fierté que je vous présente le rapport d'activité 2022 de la Société Monégasque d'Assainissement, lequel témoigne plus que jamais de l'engagement continu de notre société dans la préservation de l'environnement et la gestion responsable des déchets, dans chacun de ses trois métiers.

Le projet Symbiose illustre parfaitement la dynamique dans laquelle nous sommes engagés, aux côtés du Gouvernement Princier : celle d'une stratégie circulaire et bas carbone, à travers laquelle l'Unité de Valorisation des Déchets de demain constituera en premier lieu un outil de production énergétique.

Parallèlement à la poursuite de cette opération aussi complexe qu'emblématique de l'ambition énergétique et environnementale de la Principauté, les équipes de la SMA sont à pied d'œuvre pour maintenir l'unité actuelle en parfait état de fonctionnement ; rappelons à ce titre que bien qu'ancienne, celle-ci demeure un modèle du genre, parfaitement intégrée au quartier de Fontvieille et fonctionnant sur le principe de la trigénération.

Nous portons également nos valeurs à travers des initiatives d'éducation environnementale, visant à promouvoir un modèle vertueux de gestion du déchet. Je pense notamment ici à l'événement

Monacollecte. Cette deuxième édition, qui a permis à chacun de venir déposer en un seul lieu tout ce dont il souhaitait se défaire, repose toujours sur les maîtres-mots Réemploi, Réparation, Recyclage.

Notons à ce dernier titre que les performances de la collecte sélective semblent traduire une pratique tendant à devenir courante et naturelle dans la vie des résidents et professionnels de la Principauté ; et encouragée par nos actions de sensibilisation, la mise en place de tournées supplémentaires ou encore la gratuité des bacs de tri.

J'ajouterai enfin que notre investissement ne serait pas plein et entier si la sobriété n'était pas mise en œuvre au sein même de l'entreprise : recyclage de l'eau de notre station de lavage de véhicules, manches à eau équipées de compteurs, déploiement des bennes électriques, entre autres, sont autant de démarches que se doit de mettre en œuvre un acteur responsable.

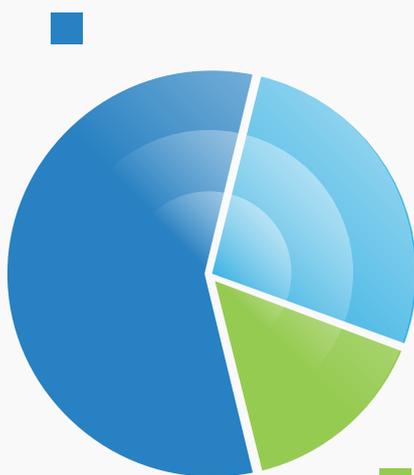
Concilier cet impératif de gestion raisonnée des ressources et d'innovation, tout en offrant un service optimal aux usagers de la Principauté, constitue un enjeu de taille, que nos collaborateurs ont su parfaitement tenir au cours de l'exercice écoulé.

C'est à eux que nous devons l'ensemble des éléments qui vous sont ici présentés. Je les en remercie sincèrement et sais pouvoir compter sur leur professionnalisme et leur attachement à la société pour continuer à faire de la SMA le partenaire de référence de la Principauté en matière environnementale.

Thomas BATTAGLIONE

**SMEG
SOCIÉTÉ MONÉGASQUE
DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ**

61,05%



**ÉTAT
MONÉGASQUE 23,31%**

DIVERS 15,64%

ACTIONNARIAT

La SMA est une société anonyme monégasque au capital de 744 000 Euros répartis en 1 240 actions. Depuis 1988, l'actionnaire principal est, avec 61,05 % du capital, la SMEG (Société Monégasque de l'Électricité et du Gaz) elle-même détenue à 64 % par ENGIE Energie Services.

L'État Monégasque détient 23,31 % du capital de la SMA. Il lui accorde la concession de ses activités et en contrôle l'application par l'intermédiaire de la Direction de l'Aménagement Urbain.



SOMMAIRE

NOS MÉTIERS

- NETTOIEMENT
- COLLECTE
- TRAITEMENT

11

FAITS MARQUANTS

- SYMBIOSE
- UVE
- COLLECTE & NETTOIEMENT
- ORGANISATION

15

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

- PROPRIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT
- UVRUJ

21

RESSOURCES HUMAINES

- EFFECTIFS
- FORMATIONS

43

QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

47

REMERCIEMENTS

53

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

- ▶ Thomas BATTAGLIONE

ADMINISTRATEURS

- ▶ Chrystel BROUSSE
- ▶ Jean-François CULLIEYRIER
- ▶ Thierry FRAN CART
- ▶ Guy MAGNAN
- ▶ Pierfrank PELACCHI
- ▶ Thierry PICCO
- ▶ **ENGIE Energie Services** représentée par Albert PEREZ
- ▶ **SMEG** représentée par Pierre BARDY

COMMISSAIRE DE GOUVERNEMENT

- ▶ Jean-Luc PUYO



COMITÉ DE DIRECTION

DIRECTEUR GÉNÉRAL

- ▶ Thierry FRAN CART

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

- ▶ Karine HELLY

DIRECTEUR DU SERVICE PROPRETÉ ENVIRONNEMENT

- ▶ Rémi REGUL

DIRECTEURS ADJOINTS DU SERVICE PROPRETÉ ENVIRONNEMENT

- ▶ Marie BERARD
- ▶ Pierre SALCEDO

DIRECTEUR DE L'USINE DE VALORISATION

- ▶ Alexandre MORIN

DIRECTEURS ADJOINTS DE L'USINE DE VALORISATION

- ▶ Olivier JENOT
- ▶ Yves LEGENDRE

RESPONSABLE QUALITÉ SECURITÉ ENVIRONNEMENT

- ▶ Romain MOSCONI

DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION*

- ▶ Thomas CARTEREAU

DIRECTEUR FINANCIER*

- ▶ Aurélien CAILLIAU

DIRECTEUR DES ACHATS*

- ▶ Jean-Philippe TRON

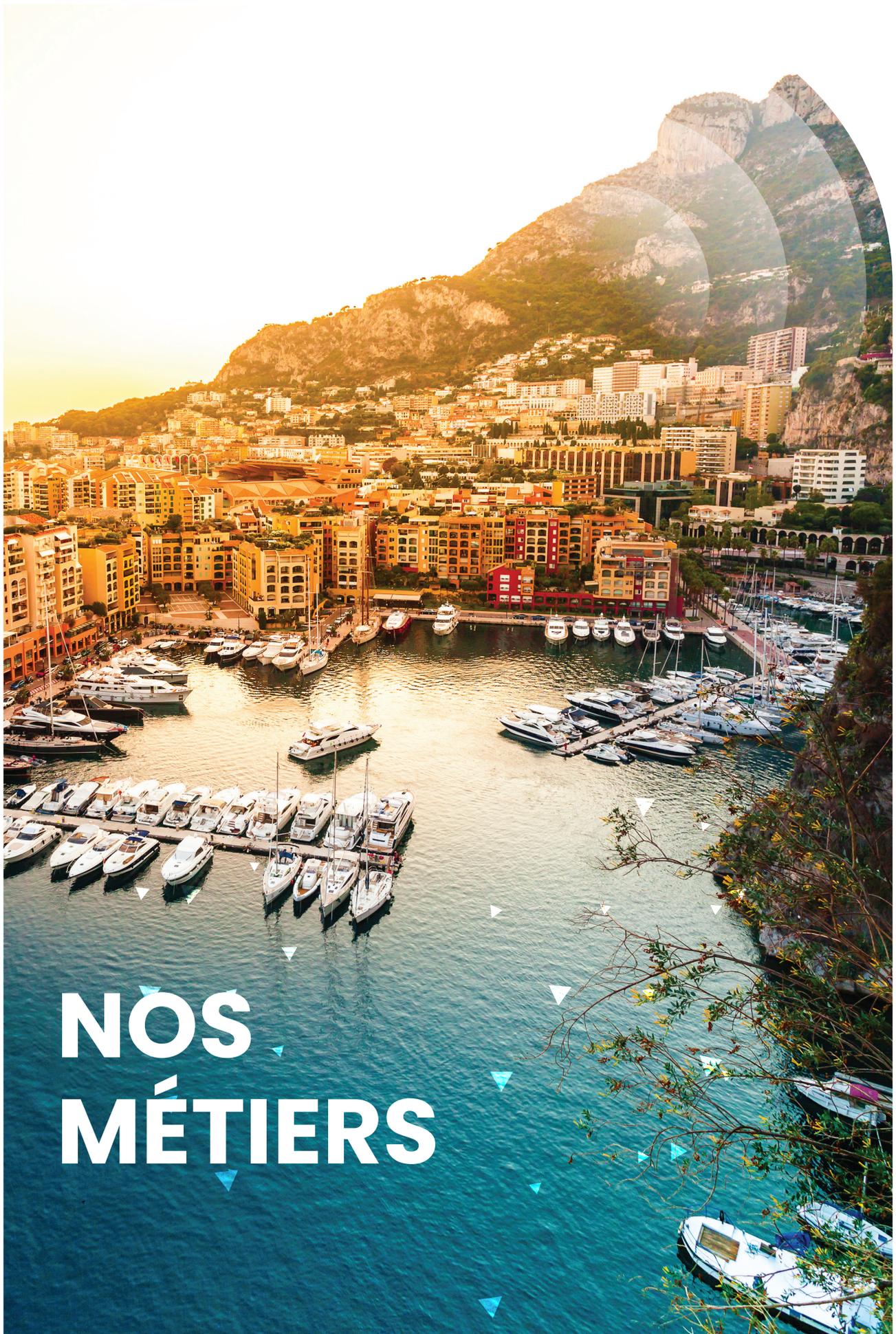
CHEF DU SERVICE JURIDIQUE*

- ▶ Laurie ARNAUD

DÉLÉGUÉ COMMUNICATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES*

- ▶ Laurence GARBATINI

*Fonctions mutualisées avec la SMEG.



NOS MÉTIERS

La Société Monégasque d'Assainissement (SMA), créée en 1938, assure à travers trois délégations de service public :



LE NETTOIEMENT DES VOIES PUBLIQUES



LA COLLECTE DES DÉCHETS



LE TRAITEMENT DES RÉSIDUS URBAINS ET INDUSTRIELS

En matière de nettoyage, la société s'emploie quotidiennement à répondre aux objectifs d'excellence fixés par l'Autorité Concédante, visant à maintenir la Principauté dans un état constant de propreté, préservant ainsi la qualité de vie et l'attractivité du territoire. Ces exigences se conjuguent avec notre respect de l'environnement, par exemple à travers notre programme de réduction des consommations d'eau, qui vise à maintenir la qualité des prestations tout en minimisant l'usage de la ressource.

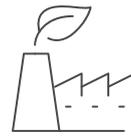
La dynamique est la même concernant la concession de collecte. À ce titre, la SMA s'est engagée à inscrire cette activité sous le signe du développement durable, adoptant une gestion toujours plus responsable de la collecte des déchets, avec l'introduction d'outils au service de l'amélioration du rendement et la réorganisation des services pour optimiser les captations sélectives, et maximiser la réutilisation et le recyclage.

S'agissant du traitement des déchets, il y a lieu de rappeler que ces derniers sont valorisés par un ensemble de procédés de tri-génération, lesquels consistent à produire de l'eau chaude, de l'eau froide, ainsi que de l'électricité. L'usine se situe en effet au cœur du réseau énergétique du quartier de Fontvieille et de l'îlot Rainier III, et, après avoir produit de l'électricité, en fournissant sa vapeur à la centrale de chaud et de froid urbain, elle permet de couvrir la quasi-totalité des besoins en chaleur et une partie des besoins en climatisation de cet ensemble.

La société développe également des contrats privés dans chacun de ses trois métiers. On notera principalement :

- La collecte des déchets des communes de La Turbie et de Beausoleil ;
- Le nettoyage et le lavage des voies communales de Beausoleil ;
- Le traitement de 15 000 tonnes de déchets de la Communauté de la Riviera Française (C.A.R.F) ;
- La location, la manutention et le lavage des bacs roulants ;
- L'évacuation des déchets, l'entretien et la remise en état des sites après des manifestations événementielles (Grand Prix FI, Grand Prix Historique, Festival International du Cirque de Monte-Carlo, Monte-Carlo Yacht Show, Jumping International de Monte-Carlo, etc.) ;
- Le nettoyage de la voirie du territoire de la Société des Bains de Mer (S.B.M).

Pour ce faire, la SMA compte 293 salariés permanents répartis de la manière suivante :



**USINE DE
VALORISATION
34**



**NETTOIEMENT
146**



**SERVICE
COMMERCIAL
32**



**COLLECTE
49**



**SERVICES
SUPPORTS
32**

et environ 60 intérimaires par an.

La qualité des prestations réalisées par la société a permis d'établir une relation partenariale de confiance avec l'Autorité Concédante.

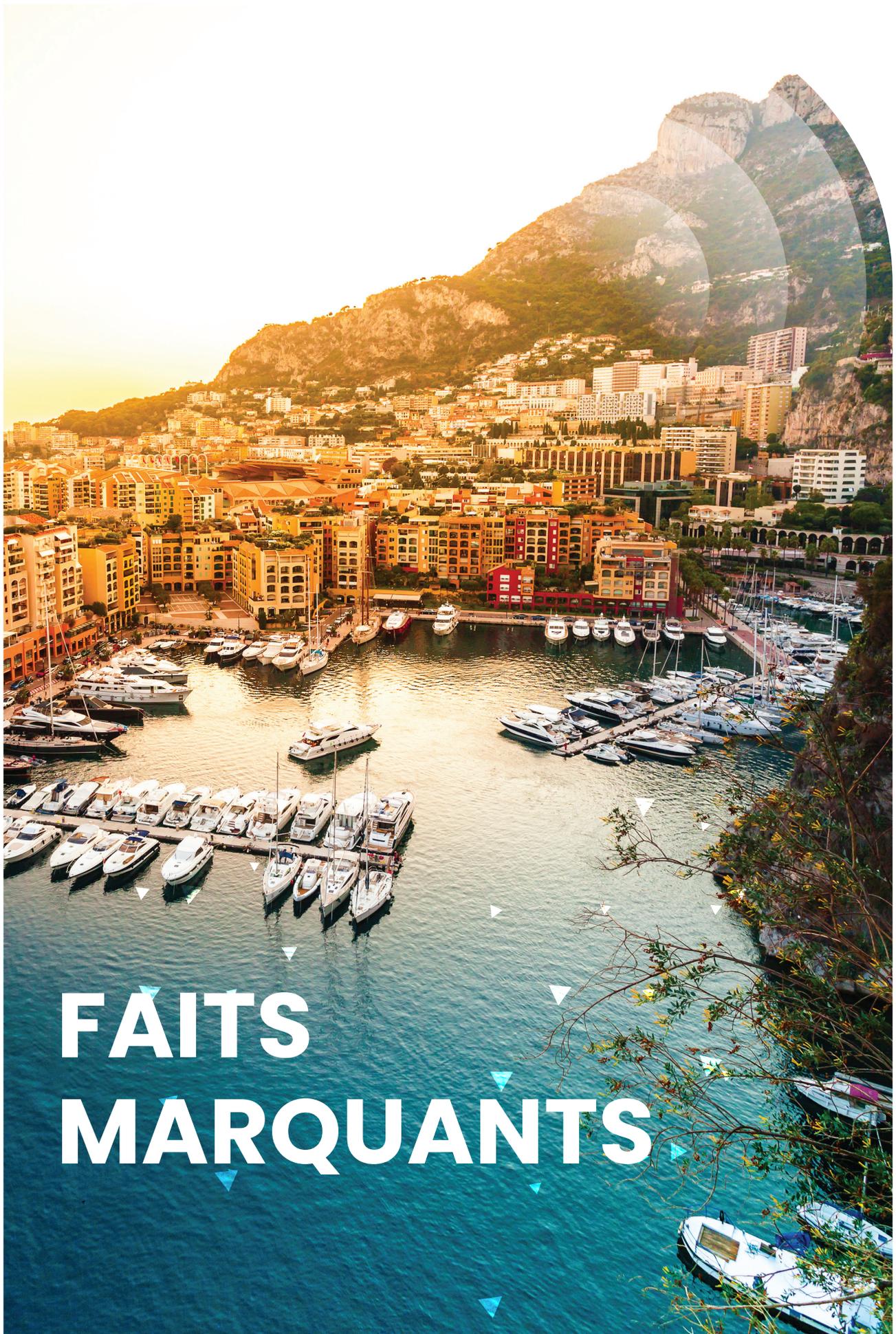
Ajoutons pour conclure cette présentation que l'activité de la SMA repose sur un système de management intégré, couvrant à la fois :

**la satisfaction de l'utilisateur
(ISO 9001),**

**la protection de l'environnement
(ISO 14001),**

**ainsi que la gestion de la santé
et de la sécurité
(ISO 45001).**





FAITS MARQUANTS

USINE DE VALORISATION POINT D'ACTUALITÉ



Au terme d'une procédure d'appel d'offres de la Communauté d'Agglomération Riviera Française, la SMA a obtenu la reconduction, pour deux années, du traitement des déchets des communes limitrophes (Menton, Roquebrune Cap-Martin, Beausoleil et La Turbie), permettant ainsi d'assurer les résultats correspondants pour les exercices 2022 et 2023.



De plus, la SMA a remporté l'appel d'offres de la Communauté de Communes du Pays des Paillons pour le traitement et la valorisation des Ordures Ménagères résiduelles de la commune de Peille. Ce marché modeste, d'un an renouvelable, est toutefois significatif, car il est nouveau pour la SMA et démontre le savoir-faire et l'implication de Monaco dans le traitement des Ordures Ménagères résiduelles dans les Alpes-Maritimes.



Après la mise en place d'un marché à bons de commande et d'un marché d'assistance à exploitation, la reprise en autonomie par la SMA de l'activité de collecte pneumatique des ordures ménagères de Fontvieille a été finalisée par la signature d'un marché d'exploitation et de maintenance pour une durée initiale de trois années à partir de son entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022.



En parallèle, la SMA poursuit les interventions visant à assurer le bon fonctionnement et la sécurité des installations, dont la durée de vie doit être prolongée jusqu'en 2030, à l'horizon du futur Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets.



À côté des gros travaux d'entretien et de renouvellement, identifiés par l'audit et l'étude de criticité AMDEC 2021 sur les lignes de traitement n° 1 et 3 en activité, pour pérenniser le fonctionnement de l'usine et garantir la continuité d'exploitation pour la prochaine décennie, la préparation et la planification de la remise à neuf de la ligne de traitement n° 2 sont en cours. Par ailleurs, une étude a été lancée pour optimiser l'exploitation et les performances de l'unité. Elle donnera lieu à l'établissement d'un plan de progrès qui sera lui aussi réalisé en coordination avec les autres travaux.



Enfin, après un travail en étroite collaboration avec les services de l'Etat et leurs conseils pour définir et présenter le projet Symbiose, le projet de futur CTVD a été validé par toutes les instances monégasques, et les négociations sur le rôle du groupe SMEG / SMA et les termes juridico-économiques associés sont en cours de finalisation. Une étape supplémentaire a été franchie, avec le lancement d'un concours international d'architecture qui porte, essentiellement, sur l'enveloppe extérieure, le circuit de visite et les locaux tertiaires du futur CTVD. Ce concours s'appuie sur les avant-projets du process et de la structure du bâtiment qui ont déjà été conçus par l'équipe projet.





COLLECTE ET NETTOIEMENT



Le début d'année a mobilisé une partie du service pour la préparation et le déroulement de MonaCollecte, le 1^{er} évènement de collecte caritative grand public organisé par la SMA pour sensibiliser au réemploi et au recyclage. Lors de cette manifestation, le public a pu déposer en un seul lieu tout ce dont il souhaitait se débarrasser. Les associations présentes sur les lieux ont récupéré ce qui pouvait être réutilisé, le reste a été valorisé via les filières de recyclage ou de traitement de la SMA. Le succès de la première édition les 25 et 26 février 2022 a entraîné une deuxième édition qui s'est tenue les 3 et 4 mars 2023 et qui a également été un grand succès. Le rendez-vous pourrait donc bien devenir annuel, et une plateforme en ligne permettant d'assurer un service similaire en permanence tout au long de l'année est d'ailleurs en cours de réalisation.

Après un contexte sanitaire réduisant fortement les activités d'hôtellerie et de restauration, et par conséquent les flux de verre, la reprise de l'économie a vu augmenter les performances de la collecte sélective qui sont enfin de nouveau satisfaisantes. Elles ont permis à la SMA d'atteindre ses objectifs contractuels en 2022.

L'atelier mécanique rénové et la nouvelle station de lavage ont été mis à disposition des équipes au premier semestre 2022. Après quelques levées de réserves, l'atelier mécanique est rapidement entré en pleine opération, y compris pour sa cabine de peinture. La station de lavage a également rapidement été utilisée, apportant immédiatement une sécurité d'exploitation aux opérateurs, mais a nécessité plusieurs mois avant d'atteindre l'équilibre du cycle de traitement de l'eau pour une utilisation optimale de la ressource. Les deux installations sont par ailleurs déjà utilisées pour des véhicules SMEG et Mobee, et des sollicitations nous sont également parvenues pour laver des véhicules hors groupe.

Les quatre premières grosses bennes électriques, arrivées en fin d'immatriculation provisoire en fin de premier trimestre 2022, sont retournées quelques mois sur le site du constructeur, afin de lever certaines réserves techniques et de laisser aboutir la procédure d'immatriculation définitive. Les 3 mini-bennes, dont la livraison avait été fortement retardée par la crise, ont fini par les rejoindre. Des inspections et des tests par une délégation SMA ont permis de lever les dernières réserves sur les véhicules mais aussi d'identifier certaines non-conformités sur les mini-bennes destinées à la collecte des ordures ménagères résiduelles. Les quatre grosses bennes ont été remises en exploitation en Principauté en fin d'automne et sont actuellement dans leur dernière phase d'observation. Equipées d'outils numériques qui permettent d'alimenter la banque de données des différentes pesées, elles permettront de produire certains rapports attendus d'exploitation. La mini-benne verre souffre en revanche d'une fiabilité limitée et fera l'objet d'une expertise.

On notera aussi la reprise de l'évènementiel (Grand-Prix, Yacht Show, Jumping, etc. ...) qui nous permet de retrouver un certain niveau d'activités commerciales dans ce secteur.

Enfin, en collaboration avec la Direction de l'Environnement et la Direction de l'Aménagement Urbain, la SMA a proposé une solution de valorisation des biodéchets à Monaco, dans une plateforme de compostage électromécanique. Cela devrait permettre le traitement du gisement provenant de certains restaurateurs cibles (Société des Bains de Mer notamment) et des cantines scolaires.

ORGANISATION INTERNE ET AMÉLIORATION DES PROCESSUS

La délocalisation provisoire des équipes de Direction à l'International Business Center s'est prolongée tout au long de 2022, toutefois 2023 devrait voir le regroupement de toutes les équipes sédentaires au 3 avenue de Fontvieille, nouveau siège social de la SMA.

Dans le prolongement des mesures prises pour réduire les risques psycho sociaux, la notion de culture juste a été déployée dans toutes la société, et a donné lieu à des adaptations de processus et de pratiques.

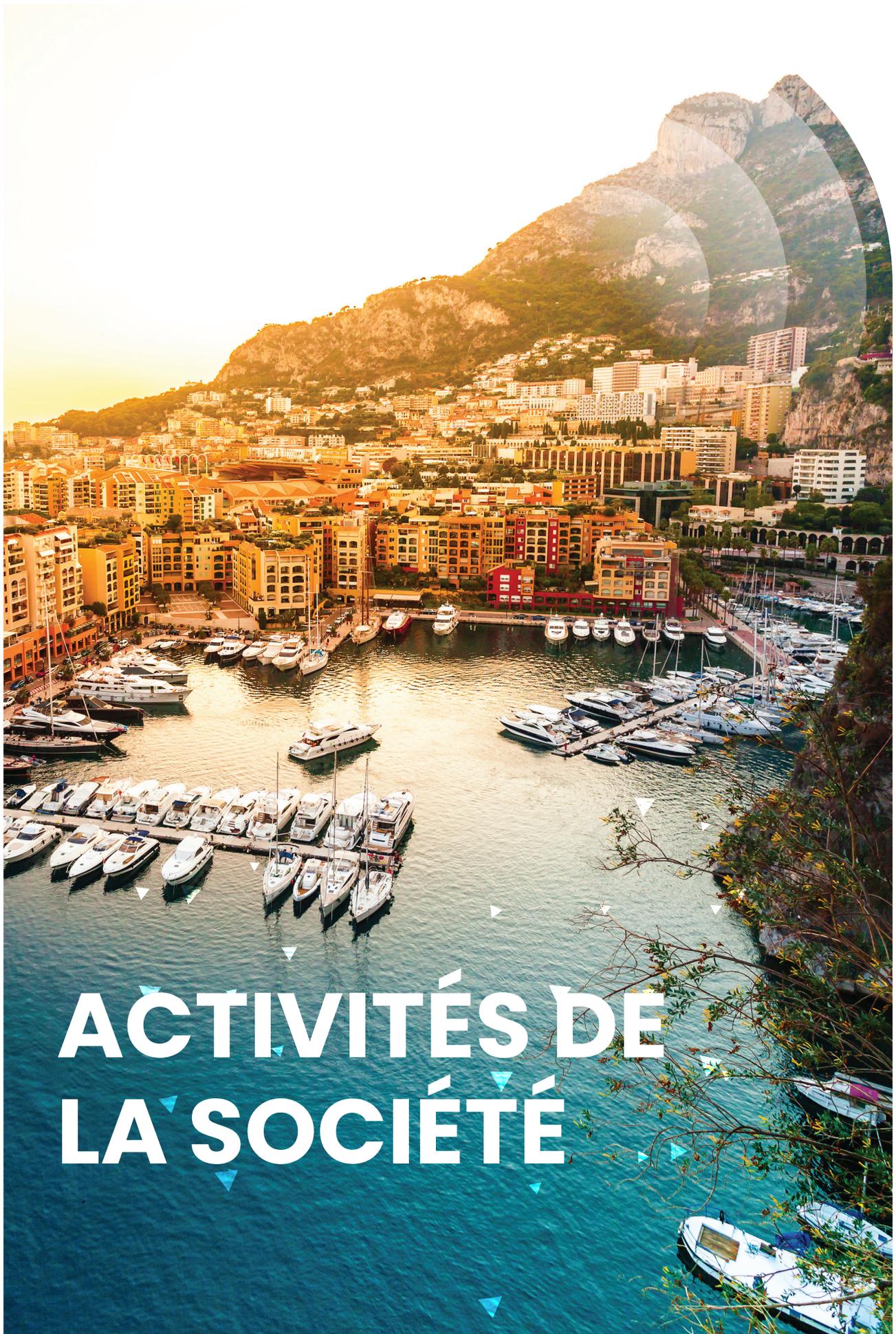
De même, la réflexion sur les parcours professionnels et l'homogénéisation des grilles de salaire au sein de l'usine ont permis de formaliser les fondements d'évolutions de carrière qui procurent

une plus grande polyvalence et un allègement de la pénibilité. Le recrutement de profils destinés autant aux métiers de quart pour l'exploitation qu'aux postes de maintenance technique doit toutefois se poursuivre afin d'assurer les meilleures conditions de mise en œuvre.



Enfin, l'allègement des contraintes sanitaires nous a permis de réorganiser un certain nombre d'évènements internes sociaux, en petits comités, comme pour les causeries matinales « petit-déjeuner », ou pour tout le personnel, comme l'arbre de Noël, la galette des rois ou la réunion annuelle du personnel qui n'avaient plus eu lieu depuis deux ans.





ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

PROPRETÉ ENVIRONNEMENT



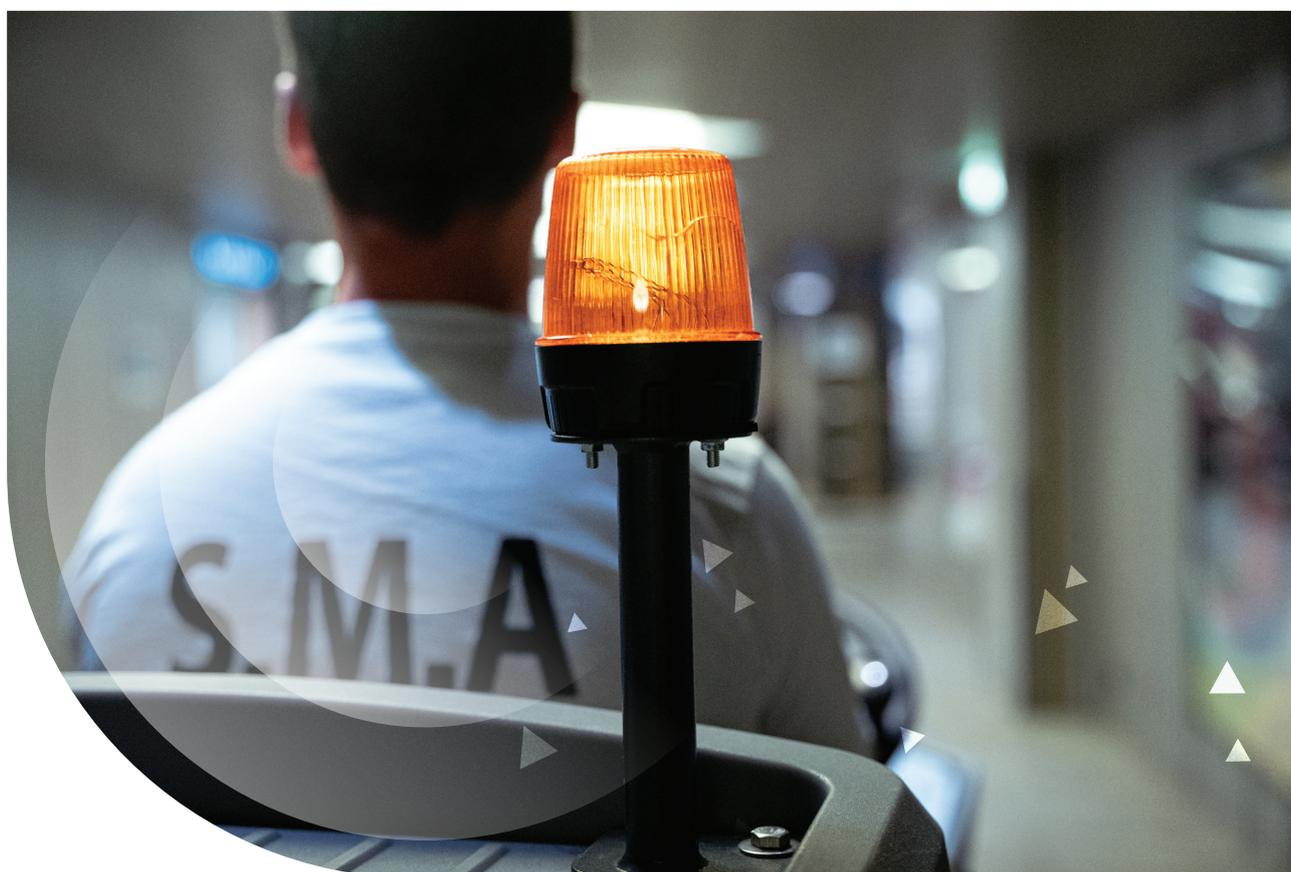
La Direction Propreté Environnement de la SMA regroupe les concessions de nettoyage de voirie, de collecte et de recyclage des déchets de la Principauté ainsi que les activités commerciales qui portent les actions d'innovation et les services à destination des clients.

La qualité du service rendu a toujours été la force de la SMA. Depuis plusieurs années d'autres facteurs sont venus compléter la démarche d'excellence :

- Une qualité de management devant conduire à garantir la Sécurité. Celle-ci inclut la réduction de la pénibilité, des risques psychosociaux et l'amélioration de l'hygiène et la qualité de vie au travail.
- La prise en compte du développement durable, comprenant les réductions des émissions de CO₂ et de la consommation en eau, ainsi que la maximisation de collecte des matières recyclables.

Pour cela, la SMA met en place des outils numériques pour piloter ses actions et mesurer la performance de ses engagements. Pour parvenir à ses fins, elle crée une dynamique d'innovation et de participation de tous ses collaborateurs.

Ce haut degré d'exigence permet de contribuer à l'image prestigieuse de la Principauté de Monaco, réputée pour son cadre de vie et ses engagements en faveur de l'environnement.



1. Social et management

La Direction Propreté Environnement propose des services qui reposent principalement sur ses collaborateurs. Ils sont placés au centre des évolutions du service. L'effectif est composé d'environ 200 agents qui veillent, sept jours sur sept, à assurer principalement la propreté des espaces publics, la collecte des déchets et les services assurés aux clients.

Afin de créer un contexte favorable à l'épanouissement de chacun, mettant en avant la relation de confiance entre collaborateurs et managers, les pratiques sociales ont été revues et uniformisées. Pour piloter cette démarche de fiabilisation et aider les managers dans leurs applications, les planificateurs de chaque branche métier ont été regroupés dans une cellule de planification, sous l'autorité des ressources humaines.

Cela positionne les ressources humaines comme garant de l'équité et de la mise en pratique des règles sociales telles que les affectations, la pause des congés, les majorations horaires, les conditions de remplacement, les temps de pause, les formations, les avancements ou les sanctions.

Cette organisation centralisée permet de mettre plus simplement en place des améliorations de nos pratiques dont les montées en compétence et la polyvalence des agents sur plusieurs métiers.

Au titre des mesures managériales fortes, la SMA a mis en place :

- **La Culture Juste**, afin de mettre la confiance au centre de la relation entre le collaborateur et son manager. Il s'agit d'une discipline de management destinée à piloter les aspects de la sécurité que la SMA a décidé d'étendre à tous les cas de figure. La méthode prévoit l'analyse systématique d'un écart observé par rapport à un attendu, elle reconnaît le droit à l'erreur et permet de prendre les bonnes décisions pour qu'il n'y ait pas de récurrence.
- **Un programme de lutte contre les addictions** a été mené. Tous les chauffeurs et les conducteurs ont reçu une session de prévention délivrée par l'Office de la Médecine du Travail. S'appuyant sur le caractère médical que représente les addictions et la nécessité de se faire aider, toutes ces personnes ont été testées à l'improviste, à leur prise de service. Une première fois à l'alcool puis une seconde fois aux stupéfiants. Tous les résultats ont été négatifs. Ces tests seront réalisés régulièrement.
- **Des entretiens de retours de maladie**, afin de lutter contre l'absentéisme dont une partie pouvait avoir pour origine des circonstances professionnelles. Cette démarche est très bien vécue par les collaborateurs. Grâce à ces échanges, naissent des prises en considération et des solutions. Certains collaborateurs qui cumulaient de l'absentéisme ont retrouvé de la motivation au travail, grâce à des conditions de travail revues ou des postes plus appropriés.
- **Un programme de prise en compte de la pénibilité**, sans attendre de constater des situations médicales sensibles consécutives au travail. Une cotation de pénibilité des postes a été réalisée. Ses résultats ont été partagés avec les collaborateurs afin de convenir que les postes les moins pénibles soient confiés aux personnes les plus fragiles, souvent les plus âgées, afin de les mener jusqu'à la retraite dans les meilleures conditions.

La cotation de pénibilité au nettoyage s'appuie principalement sur les distances effectivement parcourues, mesurées à l'aide de montres GPS. À la collecte comme au commercial, les critères sont le port de charge et les fréquences de sollicitation des articulations.

Pour réduire la pénibilité la SMA a fait l'acquisition de petits engins, destinés à remplacer le travail manuel, visant à réduire les accidents du travail liés aux troubles musculosquelettiques. Il s'agit principalement de souffleurs, d'engins de lavage portatifs à haute pression, et d'autolaveuses supplémentaires destinées à des zones lavées jusque-là à la manche à eau. Des exosquelettes ont été acquis pour les personnes affectées à la collecte des encombrants.

- **Les briefings de prise de service**, initiés en 2021 ont gagné en fréquence et en consistance durant l'année 2022. Ils permettent d'associer le collaborateur à la prise en considération des enjeux. Les managers préparent leur contenu pour couvrir les missions opérationnelles et les enjeux sécuritaires et environnementaux. C'est un moment d'échange où les potentielles sources de difficultés relationnelles sont désamorçées. C'est devenu un outil indispensable pour promouvoir les valeurs de l'entreprise.

2. Développement durable

Conformément à la politique de développement durable du Gouvernement Princier, les économies d'eau, la réduction des émissions de CO₂, la lutte contre les nuisances sonores et la maximisation des collectes des matières recyclables sont des enjeux majeurs des métiers de la SMA :

- S'agissant du programme de réduction des consommations d'eau, dès 2019 toutes les manches à eau ont été équipées de compteurs afin d'en mesurer les consommations et un programme de lutte contre le gaspillage avait été initié. Nous avons progressivement réduit les consommations d'eau d'environ -30 % en 2021.

En raison des fortes pressions sur l'usage de l'eau en juillet 2022, le Gouvernement monégasque nous a demandé de réaliser des efforts supplémentaires. Pour cela nous avons confié le lavage exclusivement à des laveurs spécialisés qui respectaient rigoureusement le programme fortement allégé convenu avec l'Autorité Concédante.

Alors que les consommations avaient baissé de -11 % entre le premier semestre 2021 et celui de 2022, elles ont baissé de -50 % entre le second semestre 2021 et celui de 2022. Ces importantes réductions de l'utilisation de l'eau ont eu en contrepartie une diminution de la propreté et une augmentation des signalements des usagers.

Lors du bilan de l'opération en fin d'année, la SMA a confirmé à l'Autorité Concédante ses engagements sur la réduction d'eau pour l'année 2023, tout en conservant son objectif sur la propreté. D'autres mesures viennent compléter notre plan d'économie d'eau, tels que le recyclage de l'eau de la station de lavage des véhicules et l'utilisation exclusive de l'eau perdue de la borne de puisage du Vallon de la Noix pour remplir les véhicules de lavage de voirie.

- Le programme de réduction des émissions de CO₂ passe prioritairement par la recherche systématique d'engins et de véhicules à faible émission de CO₂.

Concernant l'utilisation des bennes électrique déjà acquises :

- ◇ Les 4 grosses bennes destinées à la collecte des ordures ménagères ont été réceptionnées en janvier 2021. Elles ont connu de longues périodes d'indisponibilité. Dans un premier temps lié à un défaut d'autorisation administrative, puis dans un second temps, lié à des pannes consécutives à ces immobilisations durant la période de résolution des soucis administratifs. Depuis le dernier trimestre 2022, elles sont convenablement utilisées.
- ◇ S'agissant des 2 petites bennes qui permettraient d'atteindre les 100 % des collectes d'ordures ménagères en version électrique, elles rencontrent un défaut technique de sécurisation du ripeur. Ne pouvant accepter cette situation, la SMA s'emploie pour trouver une issue à cette situation en considérant toutes les possibilités.
- ◇ La dernière petite benne, destinée exclusivement à la collecte du verre et disposant d'une insonorisation de la caisse, a été reçue en fin d'année. Elle est en phase de fiabilisation et d'ajustement des conditions de maintenance et d'entretien.

Depuis l'année de référence de 2019, les émissions annuelles de CO₂ sont passées de 730 tonnes à 660 tonnes, soit une diminution de -10 %. Pour rappel l'objectif est de -50 % en 2032. Il sera atteint lorsque les bennes électriques prévues seront pleinement utilisées et que d'autres gros porteurs type ampliroll seront renouvelés en version électrique.

Au-delà de la réduction en émission de CO₂, les motorisations électriques apportent d'importants bénéfices sur les nuisances sonores, ce qui est très apprécié par les usagers et les collaborateurs, surtout pour les collectes de nuit.

La SMA, très engagée sur la réduction des émissions de CO₂, participe à la réflexion qui vise à mettre en place de nouvelles filières de recyclage des déchets à base de plastique, afin de réduire fortement les émissions de CO₂ produites par leur incinération.

- Au titre de la réduction de l'usage des ressources naturelles, la SMA réduit sa consommation de papier en dématérialisant ses supports. Elle remplace progressivement ses relevés papiers par des formulaires de saisie sur les appareils mobiles. Ces formulaires numériques permettent une consolidation instantanée des données en vue de leur traitement. Ce système gère notamment le suivi des consommations d'eau ou des audits qualité réalisés par les managers.
- Concernant l'usage des produits polluants, la SMA a rationalisé le nombre de références utilisées, ce qui a simplifié la mise en place de la récupération des bidons souillés pour qu'ils intègrent une filière de dépollution et de recyclage.
- S'agissant des tonnages des collectes sélectives des déchets recyclables, elles ont progressé sous les effets des actions des Chargés de Prévention et Recyclage ainsi que des dotations en bacs roulants et des tournées supplémentaires de collecte qui ont été mises en place.

FLUX	2021	2022	VARIATION
Verre	1637	2208	+35 %
Carton	891	969	+9 %
PEMR	812	899	+11 %
<i>dont Papier</i>	383	400	+4 %
<i>dont EMR</i>	429	499	+16 %

Les tonnages du verre ont progressé de +35 % après deux années de crise sanitaire qui avaient affecté l'activité des hôtels et des restaurants. Ils se situent à +15 % de l'année de référence 2019.

Les tonnages du carton ont augmenté de +9 %. Cette progression est liée principalement à l'activité des commerçants, gros producteurs de ce flux, et aux efforts réalisés par les ripeurs de la tournée supplémentaire, qui rentrent dans les locaux des résidences pour extraire le carton présent dans les ordures ménagères.

Le flux qui regroupe depuis 2019 le Papier et les Emballages Ménagers Recyclables (PEMR), connaît une progression globale de +11 %.

Dans le détail, le papier contenu dans ce flux est en hausse de +4 % après deux années de baisse. Cela en raison principalement de la fin du travail à domicile des activités du tertiaire.

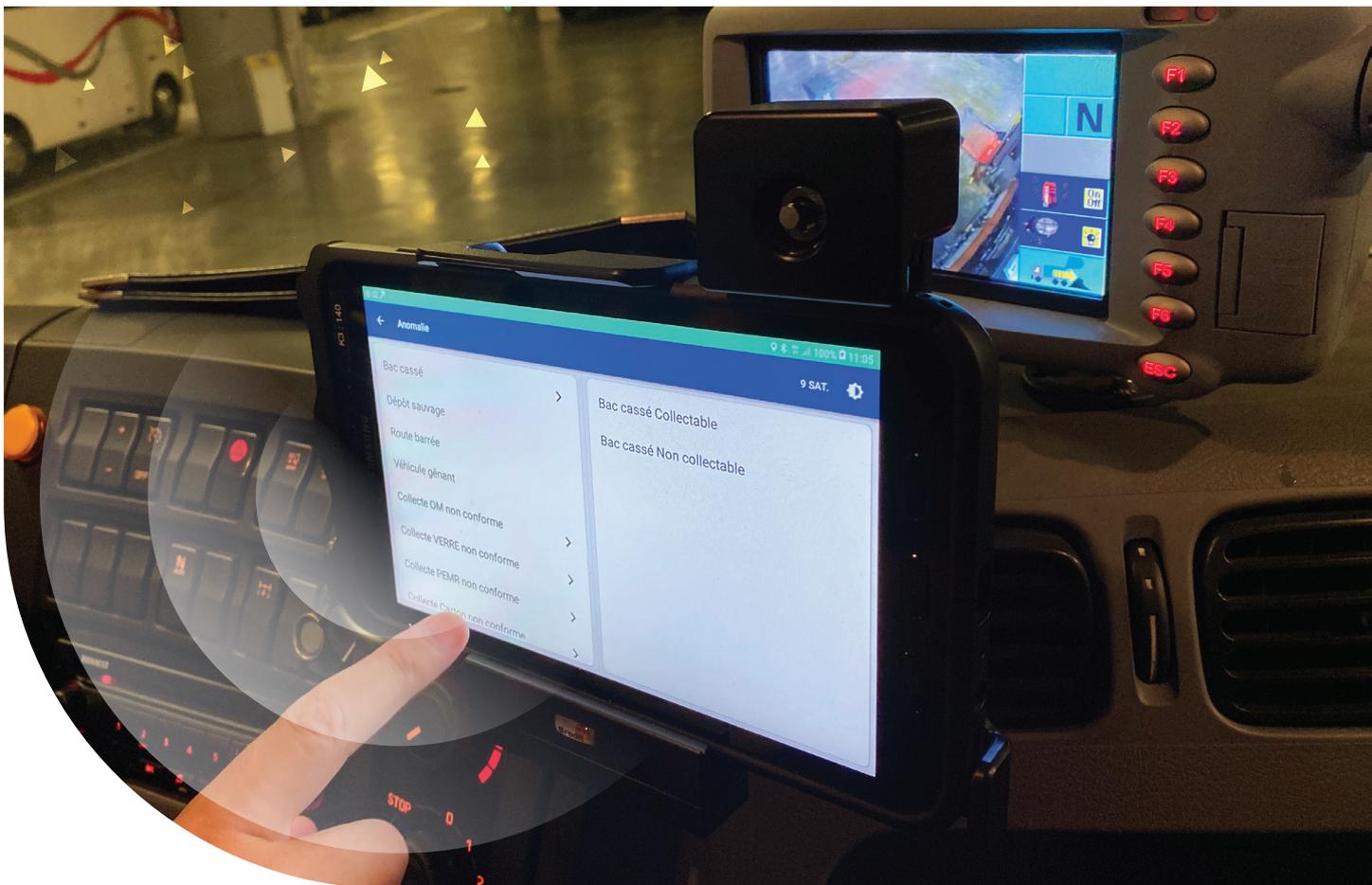
Quant aux tonnages des emballages ménagers recyclables, ils ont augmenté de +16 %. Cette performance est rendue possible grâce aux importantes actions de sensibilisation des Chargés de Prévention et de Recyclage ainsi que de la communication et des parutions sur les bonnes pratiques du recyclage. Mais aussi grâce à la prise en compte de plus en plus de résidences dans la seconde collecte hebdomadaire. Initiées en 2021, elle est destinée aux résidences dont les bacs avaient tendance à saturer rapidement, en raison de l'amélioration du comportement du tri des usagers.

3. L'innovation

Alors que la SMA est titulaire de concessions et de contrats commerciaux longues durées, elle doit démontrer sa capacité à proposer des améliorations dans ces métiers afin de conserver la confiance de l'Autorité Concédante et de ses clients.

Pour cela elle a mis en place une animation autour de plusieurs axes afin de créer une dynamique collective et l'inscrire dans la culture d'entreprise :

- Pour concevoir des projets innovants, répondant aux attentes de la Principauté sur les enjeux environnementaux, un poste de Responsable de l'Innovation et du Développement a été créé. Recrutée en fin d'année 2021, cette personne travaille avec l'Autorité Concédante, la Mission pour la Transition Énergétique et les professionnels de Monaco pour trouver des solutions locales de prise en charge de déchets spécifiques ou le réemploi de matière pour des usages industriels.
- Cette personne a créé et anime une boîte à idées numérique. En scannant un QR code, affiché dans tous les locaux de la SMA, le personnel peut renseigner une suggestion dans le formulaire qui s'ouvre sur son smartphone. L'idée ainsi collectée est évaluée et l'utilisateur est invité à la présenter. Sur une vingtaine d'idées, 3 ont été concrétisées en projets.
- Les agents de terrain sont de plus en plus souvent invités aux ateliers de travail. Leur participation apporte de l'expertise technique et permet d'accélérer les phases de changement pour lesquels ils sont partie-prenante dès la conception.
- Le pilotage des projets s'appuie sur un logiciel de gestion de projet qui s'impose naturellement aux collaborateurs comme la seule méthode efficace de suivi et d'animation.
- Des revues périodiques des avancées de projets et des revues d'indicateurs de performance jalonnent notre démarche d'amélioration continue.



4. Le numérique

Pour parvenir à ses fins sur l'amélioration de ses process ou le développement de ses activités, la SMA s'appuie sur les outils numériques. Les remontées d'informations obtenues et traitées permettent de mesurer une situation, de se fixer des objectifs, d'en suivre les évolutions et de pratiquer les ajustements nécessaires.

En 2022, plusieurs mises en place de logiciels ont été lancés :

- Une nouvelle version de la Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) à l'atelier mécanique, en remplacement de celle développée en interne il y a une quinzaine d'années. Au-delà de suivre les entretiens et les réparations de la flotte de véhicules, elle couvrira la maintenance de tous les matériels et équipements du service, soit près de 800 références. Elle sera livrée début 2023 avec une phase d'accompagnement des équipes qui seront équipées de tablettes numériques en remplacement des relevés manuscrits.
- Un logiciel de Gestion de Relation Client qui a vocation à améliorer la relation de la SMA vers les différents acteurs de la Principauté. Ainsi chaque intervenant de la SMA tracera ses interventions auprès des professionnels. L'amélioration des services rendus et la possibilité de développer des activités sont visés.
- Le logiciel de planification métier s'étoffe pour devenir un outil de gestion des carrières des collaborateurs. Il permettra de fiabiliser l'application des règles sociales et portera toutes les informations sur les collaborateurs. Seront ainsi gérés la pénibilité des postes occupés, les compétences, les formations et l'absentéisme.

S'agissant des outils de la collecte digitale, installés en 2021, ils s'inscrivent totalement dans l'exploitation de la collecte :

- Grâce aux sondes de remplissage des colonnes, enterrées et aériennes, qui indiquent le moment optimum de collecte, les tournées effectuées par le camion grue ont été optimisées, ce qui a fortement limité les nuisances en voirie et a permis de réaffecter la disponibilité des chauffeurs sur les tournées d'autres flux ;
- Un programme de sensibilisation des Chargés de Prévention et de Recyclage est construit pour répondre aux signalements des ripeurs sur le tri souillé ou la présence de verre dans les ordures ménagères.
- Le programme de dotation des bacs roulants dans les résidences s'appuie sur une cartographie numérique qui indique les bacs de tri nécessaires en fonction du nombre de logements.
- Les signalements des anomalies, tels que les dépôts sauvages, génèrent des ordres d'intervention, ce qui permet d'améliorer rapidement le quotidien des usagers de la Principauté.

S'agissant de la pesée des déchets collectés grâce aux systèmes de pesées embarquées sur les bennes, elle est en cours de résolution. Ce retard dans le projet est lié :

- Aux nombres de pesées insuffisants en raison de l'indisponibilité des bennes électriques ;
- À la configuration de Monaco qui rend imprécis les géolocalisations ;
- Aux importantes déclivités des rues, en montée et en descente, qui perturbent la fiabilité des pesées durant le vidage des bacs.

5. Actualités et variations des activités

En début d'année 2022 ont été achevés les travaux de modernisation de l'atelier mécanique. Les travaux portaient tant sur des évolutions réglementaires de traitement de l'air, de protection incendie, d'éclairage ainsi que sur des améliorations des conditions de travail tels que les dispositifs de levage et la cabine de peinture. Les améliorations des conditions de vie ont porté sur la réduction des nuisances sonores pour protéger tant le personnel de l'atelier que le personnel administratif de la zone.

La réalisation de ces travaux permet d'aborder sereinement les évolutions du parc de véhicules de la SMA et de réaliser des entretiens mécaniques auprès de clients, notamment la flotte de véhicules en autopartage Mobeo gérée par la SMEG.

La nouvelle station de lavage des véhicules a été livrée à la même période. Elle permet de ne plus laver les véhicules devant l'atelier mécanique et fait disparaître les risques liés à la coexistence des activités, en plus des économies d'eau évoquées plus haut.

Des laveurs spécialisés ont été mis en place pour laver les véhicules et entretenir la station. Les équipes de collecte se trouvent ainsi libérées de cette tâche de fin de service, ce qui les rend disponibles pour des missions complémentaires.

La SMA, a coorganisé avec la DAU et en partenariat avec la Mairie de Monaco, sous le parrainage de l'acteur engagé Samuel le Bihan, la première édition de Monacollecte. Il s'agit d'un évènement faisant la promotion de la seconde vie des « inutiles ». Le public est invité soit à donner leurs objets auprès d'associations caritatives soit à les jeter dans la bonne filière de retraitement. Les professionnels du déchet font également la démonstration de leur savoir-faire sur le recyclage. Se déroulant sur 2 jours, cette première édition a été un succès et a conduit la SMA à organiser une seconde édition en 2023.

Prolongeant le concept de mise en relation des donneurs et des associations, la SMA porte le dossier de la version numérique de Monacollecte. En association avec la DAU, cette application permettra de donner localement et toute l'année une seconde vie aux objets.

En 2022, se sont déroulées trois épreuves de courses automobiles : Le Eprix de Formules électriques, La Formule 1 et Le Grand Prix historique. La SMA a

reconduit ses prestations sur la mise à disposition des commissaires de courses du matériel d'intervention, fourni le mobilier de gestion des déchets et les distributeurs de gel hydroalcoolique et préparé la route pour la configurer en piste automobile. À la fin des épreuves quotidiennes, la voirie et les tribunes sont nettoyées. La SMA est aussi partie prenante dans le déroulé des épreuves car elle assiste les commissaires de course en cas d'accident pour remettre la piste en état avec ses balayeuses.

Les désinfections manuelles des aires de jeux pour enfants, liées à la crise sanitaire, ont cessé au milieu de l'année. L'activité d'entretien et d'approvisionnement de près de 200 distributeurs de gel hydroalcoolique installés en voirie ou dans des locaux accueillant du public a diminué de l'ordre de 20 %.

L'activité de destruction des supports des données numériques de façon sécurisée, encouragée par l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN), a atteint les objectifs fixés. Pour rappel ce dispositif vise à apporter une réponse aux enjeux de cybercriminalité et de confidentialité pour les Opérateurs d'Importance Vitale. Les clés USB, cartes SSD, disques durs, bandes magnétiques et disques optiques subissent un découpage très fin qui détruit tous ces supports numériques de manière irréversible.

La SMA continue son développement sur le marché en expansion de nettoyage des panneaux photovoltaïques installés et exploités par la SMEG sur les toits des bâtiments de la Principauté. L'utilisation d'un purificateur d'eau permet d'en réduire la consommation, de ne plus utiliser de produit chimique. Il garantit un résultat sans trace, sans avoir à essuyer les surfaces.

La SMA a réussi à sensiblement renforcer ses activités historiques de location et de lavage des bacs roulants, d'enlèvement des encombrants et de curage.

2022 était la première année pleine d'exploitation du complexe du Larvotto, inauguré en juillet 2021. La prestation de la SMA intègre des réponses à tous les enjeux environnementaux, de propreté et de sécurité pour les usagers et nos collaborateurs. La SMA accompagne le Gouvernement dans sa volonté de « faire du nouveau complexe balnéaire une zone commerciale attractive au-delà de la saison estivale. »

Forte de l'expérience que la SMA a dans l'exploitation des marchés de traitement et de collecte des déchets auprès des collectivités voisines, la branche SMA Services s'est expérimentée sur la construction de réponse à des appels d'offres fortement concurrentiels, de nettoyages de conteneurs de collecte et de bâtiments publics.

La SMA a amélioré son positionnement en rafraichissant son site internet afin d'y inclure les offres de services de la marque commerciale, SMA Services. Elle anime une page LinkedIn sur laquelle elle publie ses réalisations.

Elle est toujours très présente dans les événements environnementaux grâce à ses Chargés de Prévention et de Recyclage, notamment pour la 4^{ème} édition consécutive de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD).

Afin d'accompagner les professionnels de la Principauté dans leur démarche environnementale sur la prise en charge de leurs déchets, la SMA a élaboré des rapports environnementaux qui ont été remis à l'Automobile Club de Monaco, le Monaco Yacht Show et la SMEG.

L'offre MégotBox, des cendriers utilisant les sciences du comportement pour encourager l'utilisation du cendrier par les fumeurs, est en croissance. La SMA les installe sur tous les événements auxquels elle participe en voirie et négocie auprès des professionnels pour les installer dans les zones fumeurs de leurs salariés.

6. Engagement sociétal

La SMA apporte son soutien, sous diverses formes, à des événements qui jalonnent les saisons monégasques, qu'ils soient de nature caritative, culturelle ou pédagogique.

À ce titre, en complément des dotations plus traditionnelles que la SMA effectue au profit de diverses œuvres de la Principauté, de nombreuses manifestations ont bénéficié de prêt de matériel, de mise à disposition de personnel ou encore de remise en état de sites. On peut citer parmi d'autres : Les enfants de Frankie, le Challenge Prince Rainier III, la Kermesse Œcuménique, l'Association sportive de la Sûreté Publique, l'Association des guides et scouts de Monaco, l'Œuvre de Sœur Marie, la Direction des affaires culturelles Fort Antoine, l'Association des parents d'élèves de Monaco...



L'ÉVÉNEMENT MONACOLLECTE



Le premier événement de collecte solidaire organisé par la SMA

Le Gouvernement Princier et la SMA, en partenariat avec la Mairie de Monaco et MC2D, ont organisé le premier événement solidaire autour de la collecte, du tri et du recyclage des déchets.

Cet événement s'est déroulé le vendredi 25 et le samedi 26 février 2022 de 10h à 20h sur le Quai Albert 1^{er}.

Lors de cette manifestation, destinée aux particuliers, chacun pouvait venir déposer en un seul lieu tout ce dont il souhaitait se défaire, tant pour des déchets qui ne peuvent être jetés dans des conteneurs classiques que pour des objets qui peuvent encore être utilisés.

Plusieurs associations caritatives présentes sur les lieux, ont ainsi récupéré : vêtements, jouets, livres, matériel informatique, petit électroménager, etc... Les déchets (vitres, peintures, solvants, bouteilles de gaz, déchets électroniques et électriques...) déposés par les résidents ont été traités par la SMA.

À cette occasion, des animations gratuites, des expositions et des stands d'information autour de la collecte, du tri, du recyclage et de la transformation des déchets ont été proposés.



SAMUEL LE BIHAN, parrain de Monacollecte

L'acteur Samuel Le Bihan nous a fait l'honneur de parrainer cette première édition.

« Je suis très heureux d'être le parrain de la première édition de Monacollecte, événement consacré au recyclage des déchets. C'est une cause qui me touche particulièrement et pour laquelle je suis moi-même très investi. C'est pourquoi j'ai créé en 2014 l'association Earthwake, qui œuvre à développer des solutions de recyclage des déchets plastiques dans les pays émergents. Il est essentiel de se mobiliser et urgent de mettre en place des solutions efficaces et pragmatiques. »

Samuel Le Bihan

Un partenariat avec la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports – Quiz pour les lycéens

Sur le thème des déchets, une animation interactive, utilisant des boîtiers de vote individuels pour répondre aux 12 questions du quiz, était proposée à 134 lycéens des trois établissements de la Principauté.

Concours de dessins des élèves de CE2

Trois écoles primaires (Fontvieille, Les Révoires, Saint-Charles) ont participé à ce concours et les 59 dessins exposés ont recueilli 130 votes.

Julia, élève en classe de CE2 (9eD) à l'école Saint Charles, a remporté le concours et son dessin a été reproduit sur une benne électrique de la SMA.



L'inauguration

L'inauguration de Monacollecte s'est déroulée le vendredi 25 février à 19h en présence de S.A.S le Prince Albert II, de l'acteur M. Samuel Le Bihan, de Mme Céline Caron-Dagioni, Conseiller de Gouvernement, Ministre de l'Équipement de l'Environnement et de l'Urbanisme, et de M. Georges Marsan, Maire de Monaco.

Accompagnés de M. Battaglione et de M. Francart, ils ont tenu à s'arrêter à tous les chalets afin d'échanger avec tous les participants et les bénévoles des associations présents à la manifestation.

Monacollecte, première édition : les chiffres

UN TOTAL D'APPORT GLOBAL DE 13,6 T



Total dons aux associations : **9,7 T**



Total recyclage et valorisation : **3,9 T**

UNE FREQUENTATION IMPORTANTE



Plus de **3 000 visiteurs** sur les 2 jours



Participants sur site : **140 personnes** (associations, staff SMA, animations, prestataires)



UVRUI ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES



La valorisation énergétique des déchets est sans conteste l'un des leviers majeurs de la transition énergétique.

Il s'agit, pour la SMA et pour ses parties prenantes, d'une nécessité et d'une évidence intégrées depuis plusieurs décennies.

L'Unité monégasque de traitement des déchets, bien que quadragénaire, demeure un modèle du genre.

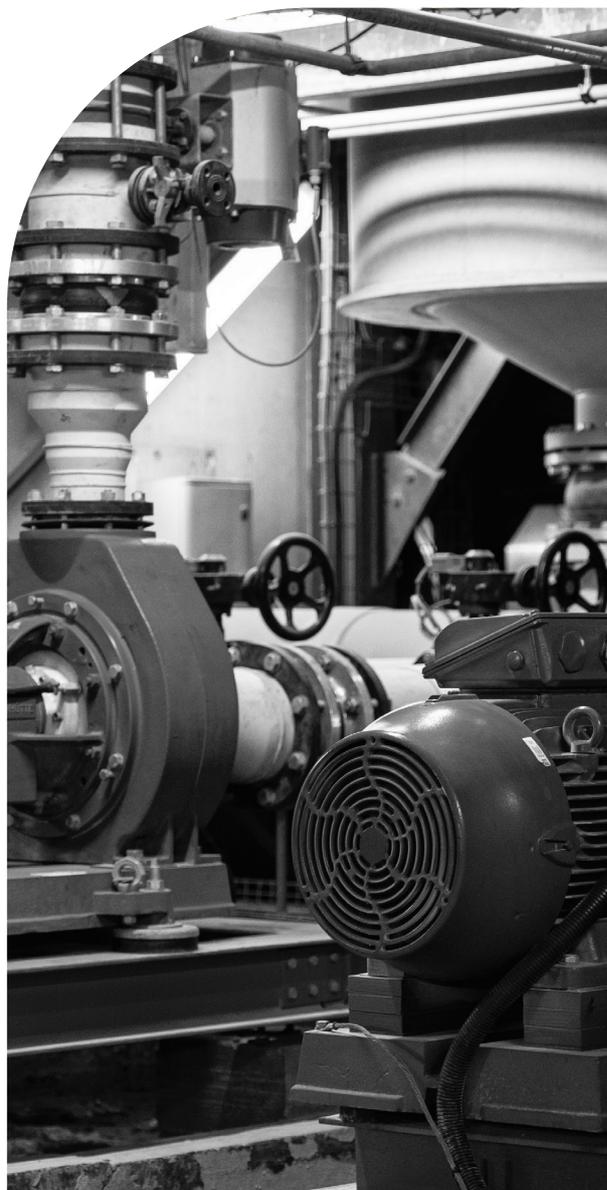
Ses spécificités sont nombreuses. Située au cœur du quartier de Fontvieille, son intégration architecturale a été effectuée avec soin : ses murs périphériques sont doublés d'une isolation phonique, laquelle limite au maximum les émissions sonores vers l'extérieur. La cheminée, qui constitue habituellement la partie la plus visible de ce type d'usine, est ici totalement intégrée au bâtiment. De plus, le panache blanc de vapeur d'eau a totalement été supprimé.

Le bâtiment est anti-sismique et occupe une superficie au sol de seulement 1 500 m² qui justifie sa conception tout en hauteur. Par ailleurs, les émissions sonores dans l'environnement immédiat de l'usine ont été réduites au maximum grâce à un traitement particulièrement soigné de l'enveloppe du bâtiment. De même, aucune nuisance olfactive ou émission de poussières vers l'extérieur n'est décelable en raison d'une mise en dépression de toute l'installation.

L'Usine de Traitement et de Valorisation des Déchets de Monaco traite et valorise les déchets provenant de la collecte publique de Monaco et pour partie ceux provenant de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF). Il convient de souligner que les déchets collectés dans le cadre du tri sélectif sont dirigés dans les filières de recyclages adéquates et donc non traités à l'Usine de Valorisation des Déchets.

Originalité dans le domaine, la Principauté ne possédant pas encore de déchetterie sur son territoire, les usagers, particuliers et entreprises monégasques peuvent accéder au hall de déchargement de l'usine pour les déchets générés par leurs activités ; les règles d'accès et la nature des déchets acceptés et pris en charge sont encadrées et précisées dans le Cahier des Charges d'Exploitation.

L'usine actuelle traite sur deux lignes, environ 50 000 tonnes de déchets par an - 35 000 tonnes de la Principauté, 15 000 tonnes de la Communauté d'Agglomérations de la Riviera Française.





Caractéristiques techniques :

2 fours de
4,6 tonnes/heure

2 chaudières de
13,5 tonnes/heure
à 300oc, 28,5 bar

1 turboalternateur
à contre pression
de 2,6 MW

2 électrofiltres
pour capter les poussières
et les cendres volantes

2 TermiNOx et
2 système SNCR par
injection d'urée liquide
dans les fours pour
traiter les Nox

2 laveurs pour capter
les métaux lourds et gaz
acides, avec injection de
charbon actif pour traiter
Dioxines et Furanes

1 traitement des eaux
de lavage de gaz

Ecoquartier avant l'heure, le quartier de Fontvieille regroupe les unités complémentaires :

UVRUI

L'Usine de Valorisation des Déchets



SEAWERGIE

La Centrale Thermofrigorifique gérée par la SMEG

UTER

L'Usine de Traitement des Eaux Résiduaire gérée par SMEAUX

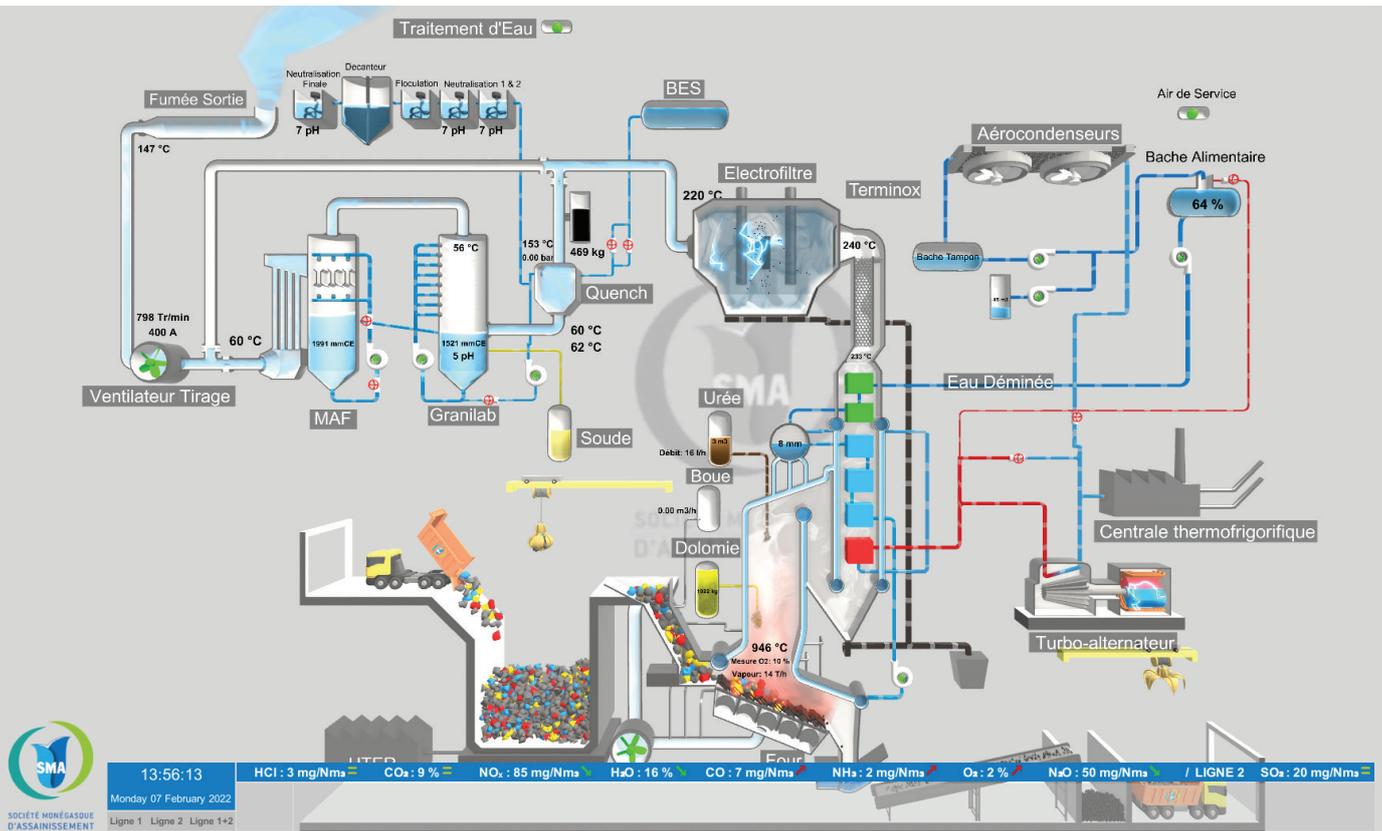
CPOM

La Collecte Pneumatique des Ordures Ménagères

La chaleur dégagée par la combustion des déchets est récupérée sous forme de vapeur, utilisée pour alimenter le réseau de chaleur et de froid avoisinant ; elle est également introduite dans un turboalternateur produisant de l'électricité pour ses propres besoins mais aussi injectée sur le réseau public, à hauteur de la consommation annuelle d'éclairage public.

En 2022, seulement 301,2 MWh d'énergie électrique ont été produits en raison de l'indisponibilité du GTA mais 38,4 GWh d'énergie thermique ont bien été valorisés, permettant d'assurer 90 % des besoins en chaleur du réseau de Fontvieille et 20 % des besoins en froid.





L'Usine de Valorisation des Déchets a traité également en 2022, 3 882,93 tonnes de boues produites par l'Usine de Traitement des Eaux Résiduelles (UTER) ce qui évite des émissions de CO₂ générées par le transport routier vers un autre site de traitement.

Désormais opérée par les équipes de la SMA, le réseau de Collecte Pneumatique des déchets du quartier de Fontvieille permet de limiter le nombre de collectes, réduisant ainsi le trafic routier et les nuisances sonores et olfactives.

Les résidus dit ultimes de nos process de valorisation énergétique des déchets et de traitement des fumées sont quant à eux évacués vers les filières de valorisation ou de stabilisation et d'enfouissement.

Le mâchefer, principal résidu généré par la combustion, est transféré sur l'IME (Installation de Maturation et d'Elaboration) d'AZUR VALORISATION, du Groupe PIZZORNO à Pierrefeu Du Var (83). Les métaux extraits sont recyclés et les graves de mâchefer résiduelles valorisées en sous-couches routières ou matériaux de remblais.

Les cendres volantes et les boues de lavage de gaz en plus faible quantité, issues également de la combustion, considérées comme dangereuses pour l'environnement, sont transférées en Centre d'Enfouissement Technique de Classe 1 à Bellegarde dans le Gard (30). Un traitement préalable de stabilisation est alors nécessaire avant de procéder à leur enfouissement.

Les métaux récupérés dans le hall de déchargement apportés par les entreprises et les usagers ainsi que les métaux récupérés dans les mâchefer représentent environ

1 000 tonnes de déchets métalliques recyclés par an.

L'Usine de Valorisation des Déchets actuelle ayant déjà quelques quatre décennies, 2021 a vu la création d'une équipe dédiée SMEG / SMA baptisée Symbiose, pour étudier la faisabilité et concevoir le futur Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD), explorant pour ce faire toutes les technologies qui permettront à la Principauté de disposer d'un outil ultra performant et répondant à ses engagements en matière de réduction des émissions de polluants et de gaz à effet de serre.



Un agent représentant notre Autorité Concédante est présent sur site, à plein temps, afin de contrôler la conformité des apports de déchets et les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de l'Unité, afin de vérifier que les Valeurs Limites d'Emission (VLE) se situent en-deçà des normes françaises et européennes.

Enfin, avec la prolongation de la durée de vie de l'unité en vue de son remplacement par le futur CTVD, et en parfaite collaboration avec l'Autorité Concédante, le plan de maintenance stratégique a été complété pour assurer une continuité de service de l'Usine de Valorisation jusqu'en 2030, le tout de manière parfaitement sécurisée. Un nouvel audit et une nouvelle étude de criticité ont eu lieu courant 2021, afin d'effectuer le bilan des opérations déjà réalisées et d'actualiser la stratégie de maintenance pour identifier, budgéter et planifier les travaux nécessaires jusqu'en 2030.

De par sa vision à long terme, la Principauté perpétue ainsi une tradition, un savoir-faire et une conscience du développement durable depuis plus d'un siècle.



Les chiffres 2022

Au titre de l'exercice écoulé, le bilan de l'activité est le suivant :

Les apports de déchets de la Principauté de Monaco et des collectivités françaises en contrat avec la société se sont élevés à 44 262 tonnes, hors boues de la station de traitement des eaux résiduaires.

A – Apports des déchets

Le tableau récapitulatif 2022 des tonnages de déchets apportés à l'usine s'analyse ainsi :

ORIGINES	ANNÉE 2022		ANNÉE 2021		EVOLUTION %
	QUANTITÉS (TONNES)	RÉPARTITION %	QUANTITÉS (TONNES)	RÉPARTITION %	
Monaco	29 278	66,1	29 501	59,4	-0,8
Apports Extérieurs	14 984	33,9	20 134	40,6	-25,6
<i>Total</i>	44 262	100,0	49 635	100,0	-10,8
O.M. évacuées	0		0		0
Évacuations du hall (*)	764		937		-18,5
Total O.M. traitées	43 498		48 698		-10,7
Boues UTER traitées	3 883		3 872		+0,3

(*) Ferrailles, batteries.

La crise sanitaire liée au COVID 19 et le ralentissement de l'activité économique locale ont eu un impact considérable en 2020 sur la quantité de déchets à traiter. Les années 2021 et 2022 ont amorcé un lent retour à la situation avant COVID.

Les apports intérieurs se sont élevés à 29 278 tonnes. Ils sont en diminution de 0,8 % par rapport à 2021 et représentent 66,1 % du tonnage traité (hors boues).

Ont ainsi été incinérées 43 498 tonnes d'ordures ménagères et assimilés en 2022, soit une baisse de 10,7 % par rapport à l'an passé.

Cette année, les apports de déchets de la seule Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) pour 13 946,96 tonnes, cumulés avec les 879,50 tonnes de DIB se sont élevés à 14 826,46 tonnes contre 20 134 tonnes en 2021, soit une diminution de 26,4 % par rapport à l'année précédente.

La quantité de boues en provenance de la station de traitement des eaux résiduaires, traitée par l'usine à hauteur de 3 883 tonnes est restée stable par rapport à l'année précédente.

Cette quantité de boues représente 8,9 % du tonnage total traité et valorisé.

B – Evacuation des sous-produits

	ANNÉE 2022		ANNÉE 2021		ÉVOLUTION %
	QUANTITÉS (TONNES)		QUANTITÉS (TONNES)		
Mâchefers	7 320		8 322		-12,0
Ferrailles séparées des mâchefers	0		0		0
Déchets métalliques non incinérés	765		937		-18,4

C – Energie produite et vendue

ELECTRICITÉ

	MWH 2022	MWH 2021	VARIATION %	MWH CUMULÉES DEPUIS LE 01/01/80
Production	301	4 379	-931,1	407 371
Achat	6038	2 175	+177,6	139 062
Vente	54	3 172	-983,0	218 697

Arrêté sur panne début janvier 2022, le GTA a produit une très faible quantité d'électricité en 2022.

VAPEUR

	TONNAGES 2022	TONNAGES 2021	VARIATION %
Vente	60 833	65 284	- 6,8

Après une forte augmentation en 2021, la vente de vapeur a diminué de 6,8 % par rapport à l'an dernier.

D – Paramètres et caractéristiques de fonctionnement

NOMBRE D'HEURES DE FONCTIONNEMENT DES FOURS

	2022	2021	HEURES CUMULÉES DEPUIS LE 01/01/80
Ligne Traitement n° 1	6 240	6 305	189 244 h
Ligne Traitement n° 2	/	/	114 290 h
Ligne Traitement n° 3	6 122	7 883	193 578 h
<i>Total</i>	12 362 h	14 188 h	497 112 h

La somme des temps de fonctionnement des lignes de traitement atteint 12 362 heures, soit 71,5 % d'une marche théorique de 360 jours par an à raison de 24 heures par jour.

RATIO DE FONCTIONNEMENT (BASE 41 836 TONNES HORS BOUES)

	2021	2020	VARIATION %
Production électrique	6.92 kWh/t	89.93 kWh/t	- 92,3
Achat électrique	138.80 kWh/t	44.67 kWh/t	+ 210,7
Vente énergie électrique	1.24 kWh/t	65.15 kWh/t	- 98,1

La quantité d'électricité vendue à la SMEG s'est élevée à 54 078 kWh, soit une vente équivalente d'électricité de 1.24 kWh/t par tonne de déchets incinérés. Cette quantité d'électricité vendue en 2022 n'est pas significative en raison de la panne du GTA début janvier 2022.

SYMBIOSE

Le projet du futur Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets de la Principauté, baptisé Symbiose, est un projet sans équivalent, dont l'ambition bouleverse les canons habituels de l'évolution de la gestion des déchets vers l'économie circulaire et vers la neutralité carbone.

Il s'agit à la fois de respecter les « lignes rouges » tracées par la Principauté et d'intégrer des priorités politiques exprimées par l'Etat au cours de la phase initiale du projet et à l'occasion du Conseil de Gouvernement du 12 juillet 2021 :

- assurer l'autonomie de Monaco pour le traitement des déchets ménagers pour les 30 à 50 ans à venir ;
- maîtriser au plus haut point son volet sanitaire et en assurer la sécurité constante ;
- amener les émissions de CO₂ à un niveau contribuant aux engagements de Monaco pour le futur ;
- contribuer à l'équilibre politique avec la France, en contrebalançant par l'accueil de déchets de France la dépendance externe structurelle de Monaco pour la plupart des déchets générés sur son sol ;
- fournir durablement l'énergie des bâtiments de Fontvieille, voire d'une part accrue de Monaco ;
- maîtriser les aspects économiques de l'investissement et de l'exploitation future.



SYMBIOSE
LA MATIÈRE ET L'ÉNERGIE

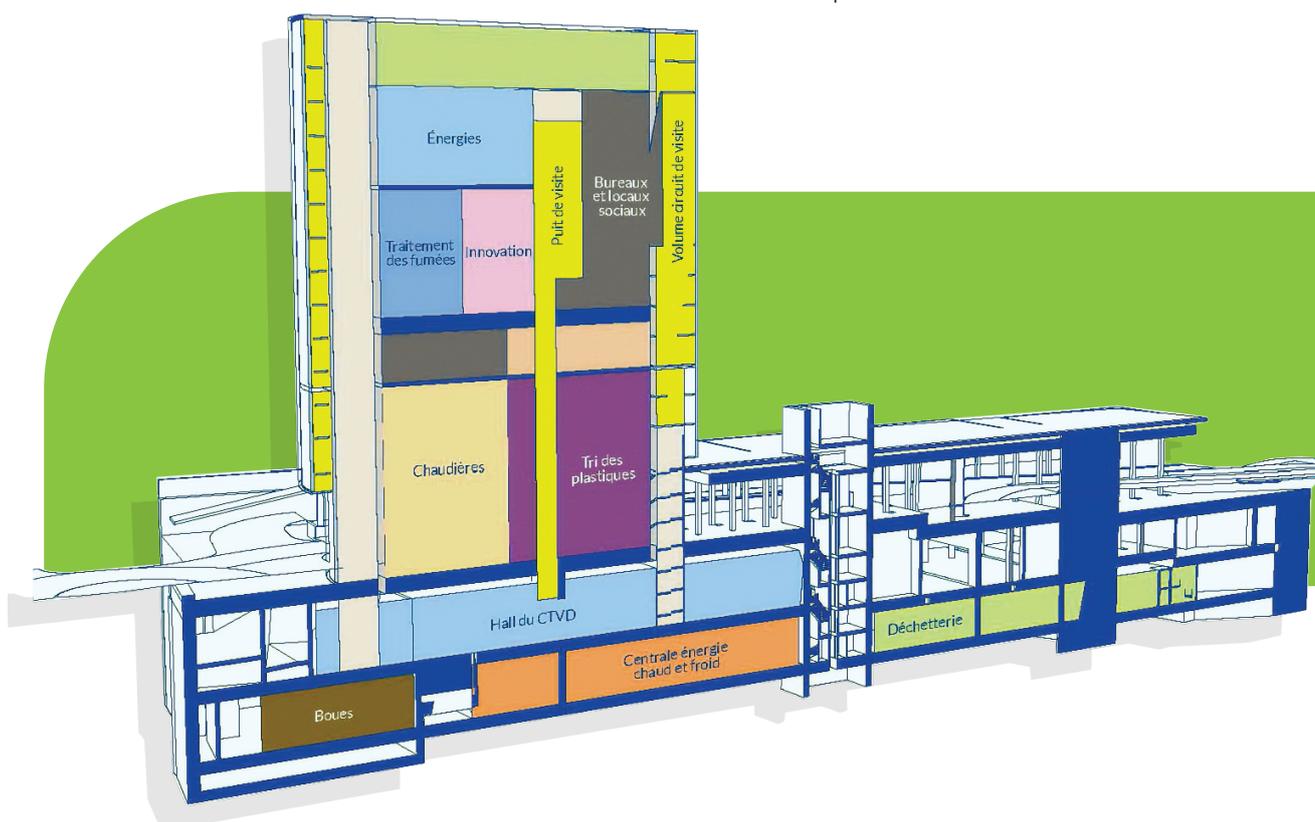


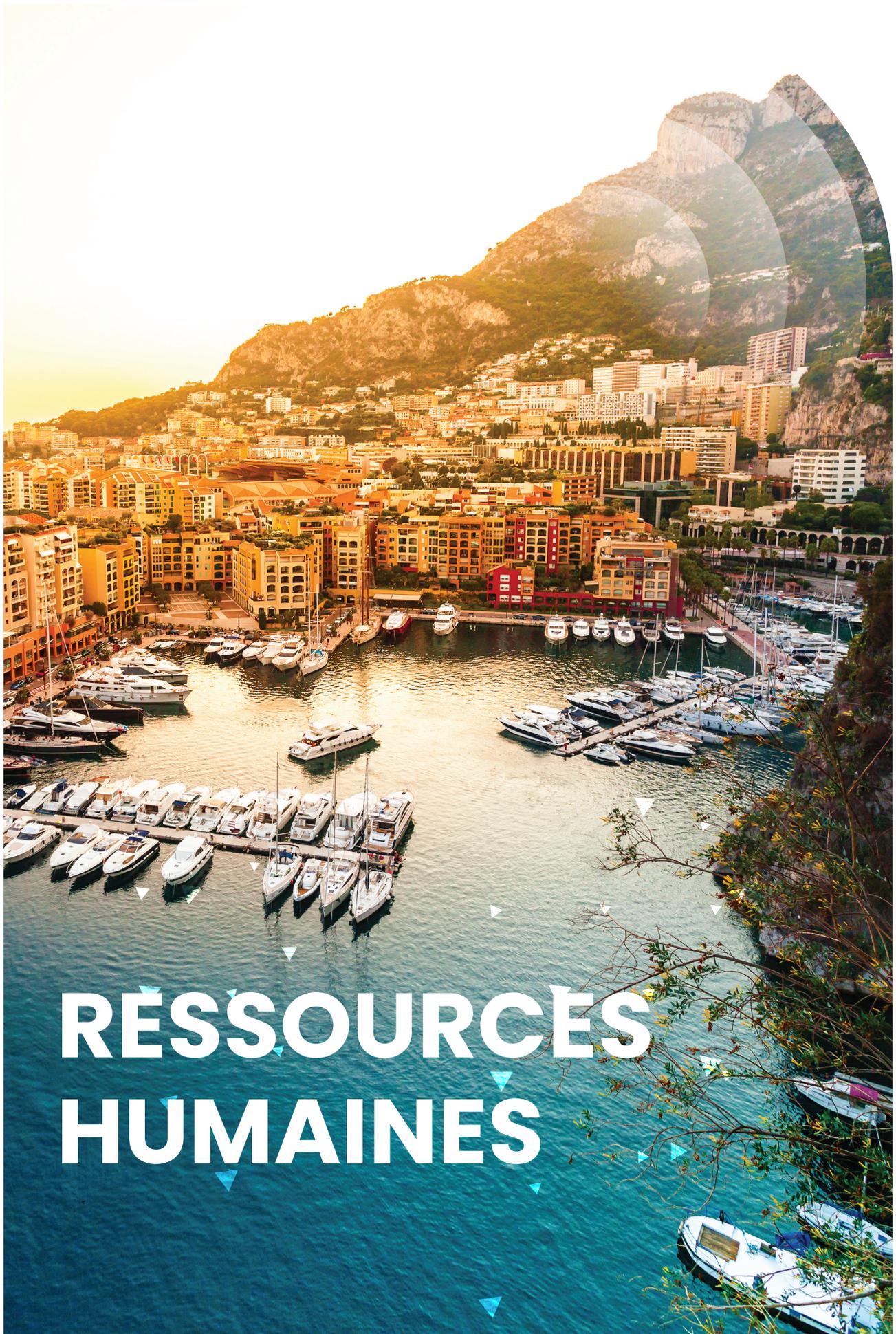
L'approche proposée par la SMEG et la SMA à la Principauté consiste en une « stratégie circulaire et bas-carbone » pour les déchets de Monaco, qui déborde la seule usine de valorisation énergétique des déchets pour y associer à la fois une nouvelle forme de coordination technique avec les réseaux urbains de chauffage et de climatisation qui en utilisent l'énergie, un infléchissement de la politique énergétique des bâtiments pour cette partie de la ville, et de nouvelles règles de priorités pour la collecte et la valorisation des déchets. Le but est de se rapprocher concrètement d'une économie « quasi-circulaire » pour ce secteur d'activité de la cité, tant du point de vue de la production de l'énergie pour les bâtiments du territoire, que de celui des matériaux entrant dans la construction de l'usine.

Ainsi, parce qu'une économie circulaire nourrira demain ses consommations d'abord à partir des déchets, le fournisseur qui sera retenu pour le principal lot du process – la valorisation énergétique et le traitement des fumées – fera appel pour tous ses composants en acier non spécialisés (les charpentes, tout particulièrement) à du métal issu du recyclage pour au moins 80 % de la masse totale ; et cette condition sera ensuite étendue aux composants du bâtiment pour lesquels cette contrainte est techniquement admissible. Symbiose sera, à Monaco, la première usine au monde, selon toute vraisemblance, à faire appel aux ressources issues du recyclage, à une telle échelle comptée en milliers de tonnes, pour sa construction même.

Surtout, le projet confirme aujourd'hui les objectifs affichés en 2021 :

- l'autonomie énergétique quasi-totale (hormis les arrêts techniques de l'usine) du chauffage et du rafraîchissement sur le territoire de Fontvieille à partir de l'énergie issue des déchets ;
- la réduction des émissions annuelles de CO₂ fossile du CTVD, dans la proportion de 75 % par rapport aux émissions actuelles ;
- la diminution du contenu en polluants des émissions gazeuses de la future usine en-deçà du seuil bas des BREF – les meilleures technologies disponibles recensées par l'Union Européenne.





RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines a poursuivi ses engagements en faveur du dialogue social, élément moteur de l'accompagnement des salariés à la transformation de l'entreprise, et un facteur de performance.

L'objectif principal consiste à prévenir les tensions et à veiller au maintien du meilleur dialogue possible, afin de préserver le bien être des salariés.

L'allègement des contraintes sanitaires a permis la reprise d'évènements tels que la réunion annuelle du personnel, l'organisation de petits déjeuner « espace de dialogue » au service du nettoyage, ainsi que bon nombre d'interactions entre les salariés et la Direction.

Une étude de pénibilité sur les postes de collecte, ainsi qu'une révision des déroulements de carrière des postes de l'UVE ont été menées afin d'apporter des améliorations des conditions de travail de ces services.

La mise en place du télétravail a permis à certains salariés de mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

La mise en œuvre d'entretiens de retour a également facilité la réintégration des salariés après diverses absences, mais surtout d'identifier d'éventuels problèmes en vue d'y remédier.

Enfin, le rattachement à la DRH de la planification du personnel de la Direction Propreté Environnement, a permis la mise en place de nouvelles procédures ayant pour objectif de maintenir le bon respect des règles sociales applicables.



Effectif

L'effectif est en très légère augmentation et se stabilise à **293 salariés** à fin décembre 2022.



Formation

La SMA a maintenu son programme de formation axé principalement sur :

- la sécurité, avec **1 343 heures de formation**, afin de prévenir, sensibiliser et réduire les accidents de travail tout en renforçant la culture sécurité de chacun,
- les métiers, afin d'assurer l'adéquation entre les compétences requises pour un poste et les compétences personnelles,

552 formations ont été réalisées et ont concerné **246 salariés**.





**QUALITÉ
SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT**

La SMA est engagée dans une démarche d'amélioration continue, en accord avec ses valeurs de qualité, sécurité et environnement.

Nous sommes fiers de maintenir notre certification ISO et de démontrer notre engagement envers notre Politique QSE en évaluant régulièrement nos engagements auprès d'un organisme de certification.



L'application de cette politique se traduit par un système de management intégré, piloté par notre responsable QSE grâce au suivi de nos indicateurs et à l'optimisation des processus.

À ce titre, santé et sécurité de notre personnel sont pour nous une priorité fondamentale.

Les risques générés par nos activités sont nombreux, qu'ils soient liés aux déplacements sur la voie publique, aux gestes répétitifs des métiers, à la manutention ou encore à l'utilisation d'engins, équipements et appareils potentiellement dangereux. À ces facteurs accidentogènes s'ajoutent d'autres contraintes : horaires de travail (travail posté, de nuit), odeurs nauséabondes, intempéries, etc.

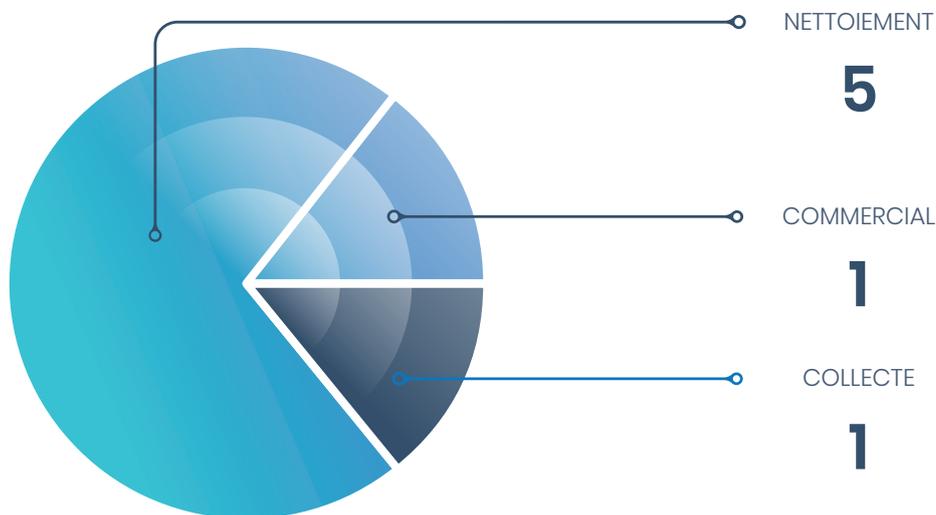
La SMA est pleinement consciente des enjeux et des obligations liés à la sécurité et à la santé au travail. Dans cette optique, plusieurs initiatives pour réduire les risques d'accidents et de maladies professionnelles sont menées.

Des campagnes régulières de sensibilisation sont conduites pour rappeler les bonnes pratiques métiers, des formations sont dispensées sur les risques liés aux différentes activités, comme, le risque chimique, le risque électrique et le risque lié aux travaux en hauteur. Les VPS sont déployées et la présence des managers sur le terrain est renforcée pour répondre de manière efficace aux problématiques de nos salariés. Enfin, de nouveaux équipements sont acquis pour faciliter le travail des agents.

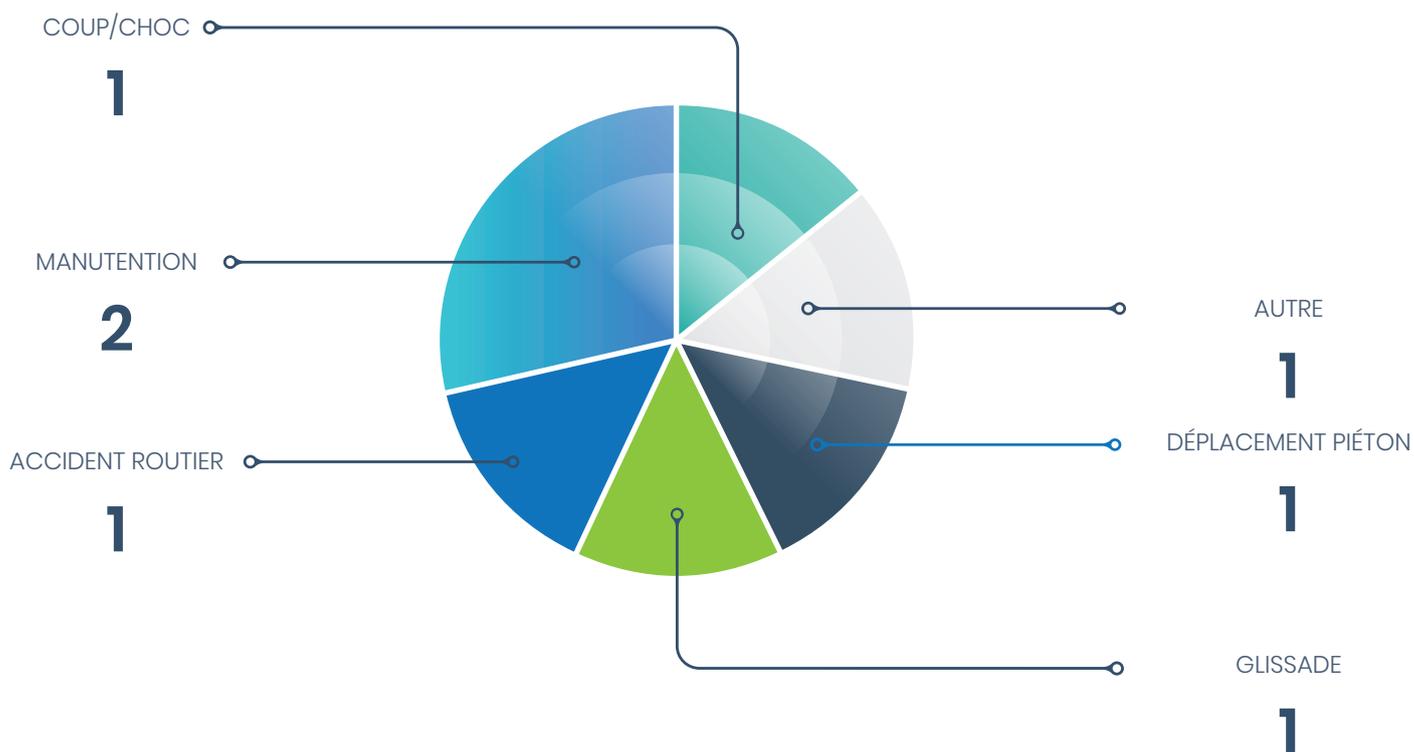


Au titre de l'exercice 2022, la société comptabilise 7 accidents avec arrêt.

RÉPARTITION DES ATA 2022 PAR ACTIVITÉ



ATA 2022 PAR CAUSES



Le taux de fréquence est en diminution par rapport à 2021 et passe de 20,33 à 16,90.

Le nombre de jours d'arrêt lié aux accidents du travail a été divisé par 2 par rapport à 2021.

Fidèle à ses métiers manuels depuis de nombreuses années, notre personnel peut être amené à souffrir de troubles musculosquelettiques (lombalgie, tendinite...); raison pour laquelle la priorité absolue de la Direction Générale réside dans la préservation de l'intégrité physique de ses salariés.

Nous demeurons dans une dynamique d'amélioration continue en la matière et ne saurions nous satisfaire des résultats affichés ci-dessus, et ce même si la SMA figure dans le haut du classement des activités similaires (source Assurance Maladie : Taux de Fréquence des différents secteurs du déchets : entre 41,7 pour les activités de collecte et 24,2 pour les UVE en 2019 vs SMA 16,9).

Parmi les actions majeures menées au cours de l'exercice écoulé, la société s'est focalisée sur la consolidation de nos pratiques de fiabilisation de nos interventions telles que la pratique de briefings incluant systématiquement des aspects sécurité, la préparation de nos chantiers grâce à la mise en place de groupes de travail. Ces moments d'échanges et de partage permettent aux managers d'anticiper les éventuelles problématiques sécurité associées aux interventions planifiées, et au personnel de faire remonter leurs difficultés.

Par ailleurs, la livraison du nouvel atelier mécanique a permis d'améliorer les conditions de travail du personnel en charge de l'entretien de nos véhicules en mettant à disposition un environnement de travail plus sûr, lumineux, et dotés d'équipements visant à améliorer la qualité de l'air comme les systèmes de captation des gaz d'échappement et la mise en place d'une cabine de peinture pour les travaux de carrosserie.

La qualité de vie au travail a également été prise en compte pour les tâches plus administratives, en insonorisant les bureaux du personnel en charge de la gestion des exploitations.

Des formations « gestes et postures adaptés » sont dispensées chaque année depuis maintenant plus de cinq ans. La recherche permanente d'équipements et d'outils visant à limiter et réduire les gestes répétitifs et faciliter les manutentions (mécanisation de certaines tâches, moyens de levage...) figure également au cœur de nos préoccupations.

La SMA s'est dotée en 2022 d'exosquelettes pour réduire la pénibilité lors de l'enlèvement des encombrants.

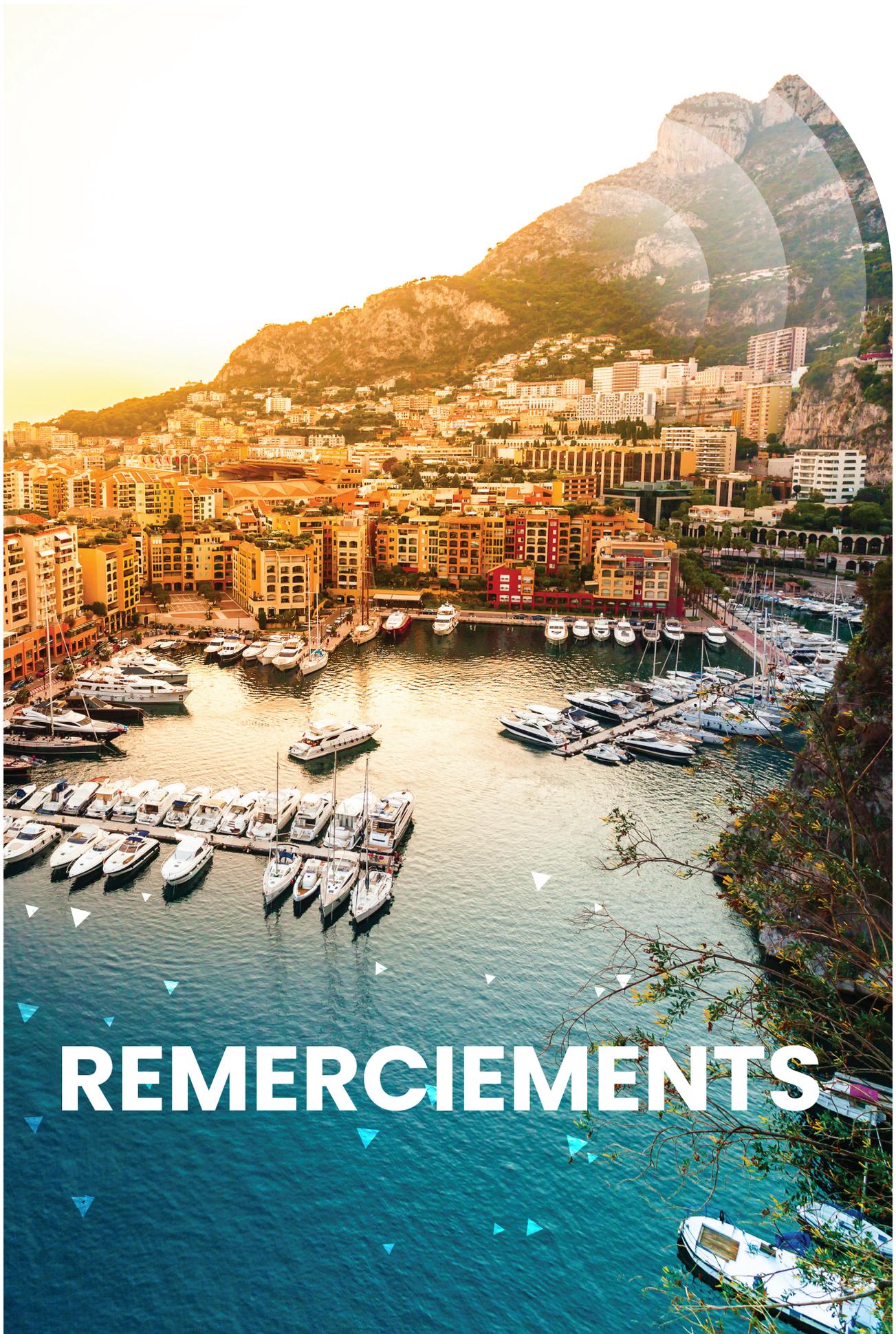
Une étude a également été menée au niveau de notre activité de collecte pour établir un classement des différents postes de ce service en fonction de leur niveau de pénibilité. Cette étude permettra de prévenir les risques de TMS en définissant un déroulé de carrière pour l'ensemble du personnel de la collecte.

Une démarche de prévention des risques majeurs au niveau de nos activités sous-traitées a été initiée en 2022, par l'établissement systématique de plan de prévention. Cette démarche permet d'identifier l'ensemble des risques associés à chaque étape des interventions et de définir les mesures de prévention associées.

La SMA a été associée à un événement baptisé PEPS (Partenaires Engagés Pour la Sécurité), organisé par la SMEG avec l'ensemble des dirigeants des sous-traitants principaux des deux sociétés afin de partager leurs ambitions et un langage commun en matière de santé et sécurité.

Enfin, la SMA continue à encourager son personnel à faire remonter les situations dangereuses, les presqu'accidents, à l'aide de dispositifs de signalements qui alimentent les plans d'actions (fiches de signalement, causerie sécurité, Visites Préventives de Sécurité, présence sur le terrain d'un animateur QSE) et également au travers des briefings quotidiens réalisés par l'encadrement de proximité.





REMERCIEMENTS

Au terme de ce rapport, nous souhaitons exprimer au Gouvernement Princier et aux Autorités Monégasques toute notre gratitude et notre reconnaissance pour la bienveillance et l'intérêt qu'ils ont, comme les années précédentes, bien voulu manifester à l'égard de la société.

Votre Conseil vous propose également de vous associer aux remerciements que nous exprimons à l'ensemble des collaborateurs de la société pour leur dévouement et leurs efforts constants accomplis tout au long de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration,







Les Rapports d'Activités de la SMA
sont consultables en ligne
en scannant ce QR Code



Siège social et adresse postale :
Société Monégasque d'Assainissement
3, avenue de Fontvieille
BP 498 - 98012 MONACO Cedex



Accueil usagers : *La Boutique* 
11, allée Guillaume Apollinaire
98000 MONACO



Contact :
(+377) 92 05 75 16
sma@sma.mc



Site web :
www.sma.mc

